



MIEUX COMPRENDRE **L'ÉCOLE** ET SON FONCTIONNEMENT

Crédits photos de la page couverture:

Visages régionaux

Conception :

Stéphanie Boivin, Coordinatrice des services éducatifs

Gabrielle Rivard, Conseillère pédagogique

MISE EN CONTEXTE



L'arrivée dans un nouveau pays est une étape excitante, mais aussi pleine de défis, notamment lorsqu'il s'agit de comprendre le système éducatif pour nos enfants. Au Québec, le système scolaire offre une multitude d'opportunités, mais il peut aussi sembler complexe et différent de celui que vous avez connu dans votre pays d'origine.

Ce guide a été spécialement conçu pour vous aider à naviguer dans le système scolaire québécois, à comprendre son fonctionnement, ses particularités et ses nombreuses ressources. Que vous soyez parents d'enfants d'âge préscolaire, primaire ou du secondaire, nous sommes là pour vous fournir les informations essentielles dont vous avez besoin pour soutenir vos enfants dans leur parcours éducatif.

En comprenant mieux le système scolaire québécois, vous serez mieux équipés pour collaborer avec les enseignants, soutenir le développement académique et personnel de vos enfants et participer activement à leur éducation.

Nous espérons que ce guide vous sera utile et qu'il répondra à vos questions et préoccupations concernant l'éducation de vos enfants au Centre de services scolaire du Lac-Abitibi (CSSLA).

Bienvenue dans votre nouvelle aventure éducative au Québec !

**Ensemble pour le succès de
TOUS nos élèves !**

TABLE DES MATIÈRES



1	Le système scolaire _____	3-5
2	Le calendrier annuel et les congés _____	6-7
3	Horaire du primaire et du secondaire _____	8-9
4	Le transport scolaire _____	10
5	Le service de garde _____	11
6	Le matériel scolaire _____	12
7	L'habillement _____	13
8	Les règles _____	14
9	Le diner _____	15
10	La collation _____	16
11	Les devoirs et les leçons _____	17
12	Bulletin et évaluations _____	18-19
13	La communication école-famille _____	20
14	La récupération _____	21
15	Les activités parascolaires _____	21
16	Le sport étudiant - Phénix _____	22
17	Le service de francisation _____	23
18	Le protecteur de l'élève _____	24
19	Les coordonnées _____	25

1

LE SYSTÈME SCOLAIRE

La mission de l'école québécoise se divise en trois grandes orientations :

- Instruire** Soutenir le développement cognitif et la maîtrise des connaissances.
- Socialiser** Apprendre à mieux vivre ensemble.
- Qualifier** Rendre possible le succès scolaire, tout en facilitant l'intégration à la vie sociale et professionnelle.

Obligation de fréquentation scolaire :

Au Québec, l'instruction des enfants est un droit et aussi une obligation légale. Tout enfant qui est résident du Québec doit fréquenter une école à compter du début de l'année scolaire de ses 6 ans. Cette obligation se poursuit jusqu'au dernier jour de l'année scolaire au cours de laquelle il atteint l'âge de 16 ans ou qu'il obtient un diplôme décerné par le ministre de l'Éducation (source: quebec.ca/education).



Au Québec, le classement des élèves est fait en fonction de l'âge au 30 septembre de l'année scolaire.



LE SYSTÈME SCOLAIRE

L'éducation préscolaire :

L'éducation préscolaire (maternelle) est non obligatoire. Au Québec, les enfants peuvent fréquenter l'école à partir de 4 ans. Le préscolaire vise à favoriser le développement global de tous les enfants et à mettre en œuvre des interventions préventives pour répondre à leurs besoins.

L'enseignement primaire :

L'enseignement primaire s'échelonne sur six ans. Les enfants ont l'obligation de fréquenter l'école à compter du début de l'année scolaire de leurs 6 ans.

L'enseignement secondaire :

L'enseignement secondaire s'échelonne sur cinq ans et mène à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (DES).

Au secondaire, l'obligation de fréquenter l'école se poursuit jusqu'au dernier jour de l'année scolaire au cours de laquelle l'enfant atteint l'âge de 16 ans ou qu'il obtient un diplôme décerné par le ministre de l'Éducation.

La formation générale des adultes :

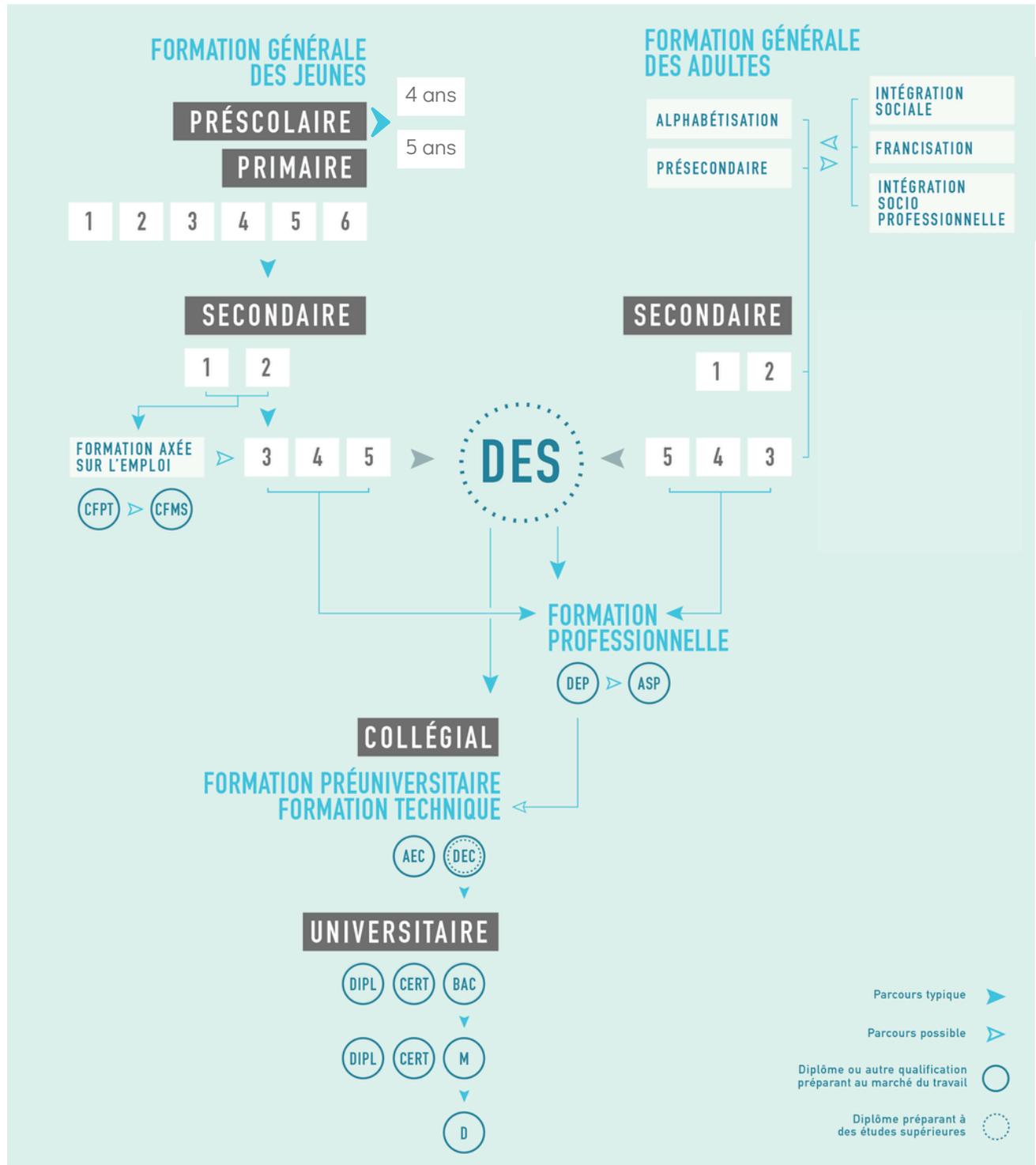
La formation générale des adultes (FGA) permet d'obtenir le diplôme d'études secondaires (DES) et/ou les prérequis pour des programmes professionnels ou collégiaux (DEP/DEC). Au Québec, il faut avoir au moins 16 ans au 30 juin précédant l'entrée en formation pour s'inscrire en FGA. Le DES obtenu en FGA a la même valeur que celui du secteur des jeunes, bien que le régime pédagogique soit différent.

La formation professionnelle :

La formation professionnelle permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier en mettant l'accent sur la pratique. Les programmes mènent à un diplôme d'études professionnelles (DEP), une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) ou une attestation d'études professionnelles (AEP).

1

LE SYSTÈME SCOLAIRE (SUITE)



Source : <https://dev.parentestrie.com/le-systeme-scolaire-au-quebec/>

2

CALENDRIER ANNUEL

L'année scolaire au Québec comprend généralement 180 jours d'enseignement. La période scolaire s'étend de la fin août à la fin juin.

En plus des 180 jours d'enseignement, 20 journées pédagogiques sont planifiées au calendrier. Ces journées sont essentielles pour la formation continue du personnel scolaire, la planification, les rencontres de parents et la mise à jour des approches éducatives. Les élèves ne se présentent pas à l'école lors de ces journées.



Des journées de concertation sont également prévues pour permettre aux enseignants de collaborer et de discuter des meilleures pratiques pédagogiques pour améliorer l'expérience éducative des élèves.



Le cycle de 9 jours est le modèle utilisé au CSSLA pour organiser le calendrier scolaire. Cela signifie qu'au lieu de suivre un calendrier traditionnel basé sur une semaine de 5 jours (lundi à vendredi), l'enseignement est réparti sur deux semaines. Vous retrouverez le jour du cycle sur l'horaire annuel de l'école.

JUN 2025							15
D	L	M	M	J	V	S	
1	2 ⁸	3 ⁹	4 ¹	5 ²	6 ³	7	
8	9 ⁴	10 ⁵	11 ⁶	12 ⁷	13 ⁸	14	
15	16 ⁹	17 ¹	18 ²	19 ³	20 ⁴	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30						

Enfin, les congés fériés et mobiles sont des pauses importantes dans l'année scolaire, offrant aux élèves et aux enseignants des moments de repos bien mérités et l'occasion de se ressourcer avant de reprendre le rythme des classes.



2

LES CONGÉS

Journées pédagogiques et concertation:



Pas d'école

Service de garde ouvert (inscription obligatoire)

Pas de transport

Congés fixes et congés mobiles :



Pas d'école

Service de garde fermé

Il s'agit principalement de congés fériés ainsi que de périodes de vacances prévues au calendrier (ex.: Noël et semaine de relâche).

Journées de tempête :



Lorsque la météo est incertaine (froid intense, verglas...), il est important de consulter l'application *Alertes* ou la page Facebook du CSS pour savoir si les écoles sont ouvertes.

Il sera spécifié si le transport scolaire est annulé ou retardé.

Service de garde ouvert (à moins d'avis contraire).

Vacances d'été :



École fermée

Service de garde fermé

3

HORAIRE DU PRIMAIRE

Les heures varient d'une école à l'autre. Il est important de s'informer auprès du personnel scolaire.

ARRIVÉE



L'élève marcheur ou celui transporté par ses parents arrive 5-10 minutes avant le début des cours.

Service de garde ouvert à partir de _____
(sur inscription \$).

AVANT-MIDI

En classe

Récréation à l'extérieur

En classe

DINER

Maison

Salle à diner

Service de garde (\$)

APRÈS-MIDI

En classe

Récréation à l'extérieur

En classe

FIN DE JOURNÉE



Service de garde ouvert jusqu'à _____
(sur inscription \$).

3

HORAIRE DU SECONDAIRE

Les heures varient d'une école à l'autre. Il est important de s'informer auprès du personnel scolaire.

ARRIVÉE



L'élève marcheur ou celui transporté par ses parents arrive _____ minutes avant le début des cours.

AVANT-MIDI

Période 1 de _____ à _____.

Pause à l'intérieur ou l'extérieur (au choix de l'élève)

Période 2 de _____ à _____.

DINER

Maison

Salle à diner

Cafétéria
(Polyno \$)

Des activités parascolaires sont offertes sur l'heure du diner.



APRÈS-MIDI

Période 3 de _____ à _____.

Pause à l'intérieur ou l'extérieur (au choix de l'élève)

Période 4 de _____ à _____.

FIN DE JOURNÉE



Des activités parascolaires et sportives (\$) sont offertes à la fin de la journée.



4

TRANSPORT SCOLAIRE

Le transport scolaire est **gratuit** sur tout le territoire du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi.

Le numéro de l'autobus et les heures d'arrivées et de départ seront transmis par l'école.

Les règles du transporteur seront communiquées par le conducteur de l'autobus. Des sanctions sont prévues en cas de non respect des règles.

Pour être informé d'un changement lié au transport scolaire, inscrivez-vous au système d'alertes :
<https://alertes.csdla.qc.ca>



Éligibilité au transport



0 à 0.8 km

Préscolaire et 1er cycle du primaire

0 à 1.6 km

2e cycle du primaire et +



0.8 km et +

Préscolaire et 1er cycle du primaire

1.6 km et +

2e cycle du primaire et +

5

LE SERVICE DE GARDE

Le service de garde en milieu scolaire est un dispositif mis en place dans les écoles pour fournir un encadrement et des activités aux élèves en dehors des heures de classe régulières. Ce service vise à offrir aux familles une solution de garde pendant les périodes où les enfants ne sont pas en cours.

Inscription obligatoire :

Des frais s'appliquent selon la fréquentation de l'enfant.

Heures d'ouverture :

Le service de garde est ouvert le matin, le midi et après l'école.
Les heures varient d'une école à l'autre.

Journées pédagogiques et concertation :

Le service de garde est ouvert.
Inscription obligatoire pour ces journées.

Congés fériés, congés mobiles et relâche :

Le service de garde est fermé.

Matériel à fournir :

La liste du matériel à prévoir sera remise lors de l'inscription.

Secondaire :

Il n'y a pas de service de garde pour les élèves du secondaire.



Crédits photos : Sabrina Bizier
Banque de photos MRC d'Abitibi-Ouest

6

LE MATÉRIEL SCOLAIRE

Avant la rentrée, les parents reçoivent une liste de fournitures scolaires à se procurer. Il est demandé de bien identifier tout le matériel de votre enfant.



Les enfants doivent avoir un sac à dos pour apporter les devoirs et leçons à la maison. Une boîte à lunch est nécessaire pour les élèves qui dîneront à l'école.

Prévoir une paire de souliers qui restera à l'école. Pour les plus jeunes, il faut aussi prévoir des vêtements de rechange.



Les élèves doivent avoir des vêtements de sport dans un sac pour les cours d'éducation physique. Ils doivent aussi avoir des souliers qui conviennent pour les activités sportives. La même paire peut être utilisée en classe et au gymnase.

7

L'HABILLEMENT

ÉTÉ

Habiller l'enfant selon la météo de la journée. Une **casquette** ou un **chapeau** peut être nécessaire lors des journées ensoleillées.



HIVER

En Abitibi-Ouest, les hivers sont froids et enneigés. Des vêtements adéquats, tels qu'un **manteau épais**, un **pantalon de neige**, des **bottes isolées**, une **tuque** et des **gants**, assurent le confort et la sécurité. De plus, être bien habillé permet à votre enfant de participer aux activités extérieures, essentielles pour son développement physique et social.



AUTOMNE ET PRINTEMPS

L'habillement doit être adapté aux variations climatiques fréquentes et parfois imprévisibles. Un **imperméable** ou un **coupe-vent isolé**, des **pantalons de nylon**, des **bottes de pluie** ou des **chaussures fermées**, une tuque et des gants légers permettent de faire face aux intempéries.



L'enfant doit être autonome et s'habiller seul le plus possible.

8

LES RÈGLES

Les règles à l'école sont essentielles pour maintenir un environnement sûr et propice à l'apprentissage. Elles établissent des normes de comportement qui aident à prévenir les conflits et à promouvoir le respect entre les élèves et le personnel. Le **respect** est d'ailleurs une **valeur fondamentale** au Centre de services scolaire du Lac-Abitibi.

- Vous retrouverez les règles de l'école dans les premières pages de l'agenda de votre enfant.
- La violence verbale et physique est interdite dans les établissements du CSSLA. Des sanctions sont prévues pour les élèves qui adopteraient ces comportements.
- En cas de conflit, les élèves doivent se référer au personnel de l'école. Si la situation continue, vous pouvez communiquer avec l'enseignant de votre enfant ou la direction de l'école.

L'école a plusieurs règles qui seront différentes de la maison. Si vous n'êtes pas certain de bien les comprendre, n'hésitez pas à poser des questions au personnel scolaire.



9

LE DINER

AU PRIMAIRE

- ↳ Des frais s'appliquent lorsque l'élève dine à **l'école**.
- ↳ Il n'y a pas de frais si l'élève dine **en tout temps** à **la maison**.
- ↳ Il n'y a pas de service de cafétéria. L'élève doit apporter son repas.
- ↳ Utiliser des plats de plastique que l'élève est capable d'ouvrir.

Cliquez sur
l'onglet
Menu cafétéria.



AU SECONDAIRE

- ↳ Frais de surveillance obligatoires même si l'élève dine à la maison.
- ↳ Service de cafétéria disponible à la Cité étudiante Polyno (\$).
L'élève peut choisir d'apporter son repas.

LA BOITE À LUNCH

Mettre un bloc réfrigérant pour la conservation des aliments.



Mettre des ustensiles.



Vérifier la politique concernant les allergies alimentaires.



Il n'y a pas de micro-ondes dans toutes les écoles. Dans ce cas, il faut prévoir un repas froid ou l'utilisation d'un thermos.



10

LES COLLATIONS

Dans la plupart des classes du primaire, les élèves peuvent apporter une collation. Celle-ci doit être composée d'un **fruit**, d'un **légume** ou d'un **produit laitier**. En début d'année, l'enseignant de votre enfant mentionnera les aliments acceptés pour la collation.



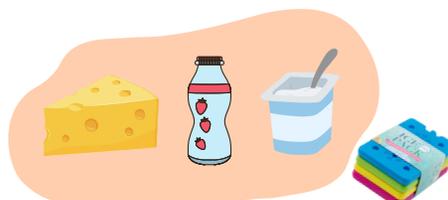
FRUITS



LÉGUMES



L'enfant peut avoir une gourde d'eau.



PRODUITS LAITIERS

- Assurez-vous que la collation puisse être facilement mangée (sans dégât).
- Pensez à utiliser des contenants que l'enfant manipule de façon autonome.
- La collation est habituellement mangée en classe. Il faut donc la placer **dans le sac d'école** de votre enfant.

SECONDAIRE

L'élève peut apporter la collation de son choix. Il doit la placer dans son casier et la manger lors de la pause.

11

LES DEVOIRS ET LEÇONS



Les devoirs et les leçons sont inscrits dans l'agenda ou sur une feuille donnée par l'enseignant.



Il est important de vérifier régulièrement l'agenda de votre enfant afin de s'assurer que les devoirs et leçons sont réalisés.



Les enseignants utilisent parfois l'agenda pour communiquer avec les parents. Les évaluations et les documents à signer sont envoyés à la maison via le sac d'école.



Au secondaire, les élèves ont parfois des travaux à terminer à la maison ou des romans obligatoires à lire. Les élèves du secondaire ont aussi davantage d'étude à faire, surtout en fin d'étape et lors des périodes d'examens prévues à l'horaire.

ATTENTION !

Il est possible que votre enfant n'ait pas de devoirs.

C'est au choix de l'enseignant.



alloprof



Alloprof est un service gratuit de soutien scolaire pour les élèves du primaire et du secondaire. Accessible en ligne et par téléphone, il offre une aide personnalisée dans toutes les matières. *Alloprof* propose aussi une bibliothèque de ressources pédagogiques pour faciliter l'apprentissage et la réussite scolaire.

12

BULLETIN ET ÉVALUATIONS

Version anglaise



UN BULLETIN UNIQUE POUR TOUS LES ÉLÈVES DU QUÉBEC

Document d'information à l'intention des parents

Un bulletin unique sera implanté dès la prochaine rentrée scolaire dans les écoles du Québec. Vous trouverez dans ce document d'information, les grandes lignes de ce bulletin ainsi que des renseignements qui vous permettront de bien suivre le progrès de votre enfant et de mieux comprendre les périodes d'évaluation tout au long de son année scolaire.

UN BULLETIN UNIQUE ET DES COMMUNICATIONS CONTINUES

- En début d'année, vous recevrez un document précisant la nature et le moment des principales évaluations. Ce document vous informera également sur les moments prévus pour les épreuves ministérielles.
- Au plus tard le 15 octobre, vous recevrez une communication écrite vous informant de la manière dont votre enfant amorce son année scolaire.
- Trois bulletins annuels, selon un modèle unique pour toutes les écoles primaires et secondaires du Québec, vous seront acheminés au cours de l'année. Un bulletin vous sera transmis à la fin de chacune des étapes, au plus tard les :
 - 20 novembre
 - 15 mars
 - 10 juillet
- Comme par le passé, d'autres communications (travaux, devoirs, tests, évaluations, portfolio, rencontres, etc.) permettront d'assurer une collaboration soutenue entre la maison et l'école.
- Des communications fréquentes entre l'école et la maison sont toujours prévues si votre enfant a des besoins particuliers.

LES CARACTÉRISTIQUES DU BULLETIN UNIQUE

Un **résultat disciplinaire**, en pourcentage, sera présenté pour chacune des matières. De plus, des résultats détaillés seront attribués dans les disciplines suivantes :

- Français, langue d'enseignement :
 - Lire
 - Écrire
 - Communiquer oralement
- Mathématique :
 - Résoudre une situation-problème
 - Utiliser un raisonnement mathématique
- Anglais, langue seconde :
 - Communiquer oralement
 - Comprendre des textes lus et entendus
 - Écrire des textes (sauf au 1^{er} cycle du primaire)
- Au secondaire, en sciences :
 - Le volet « Théorie »
 - Le volet « Pratique »

La **moyenne du groupe** sera présentée en pourcentage pour **chacune des matières**.

12

BULLETIN ET ÉVALUATIONS (SUITE)

LES CARACTÉRISTIQUES DU BULLETIN UNIQUE (suite)

Des **commentaires** des enseignantes et enseignants seront transmis aux étapes 1 et 3. Ils porteront sur certains des apprentissages suivants : exercer son jugement critique, organiser son travail, savoir communiquer et savoir travailler en équipe.

Des commentaires pourront également porter sur les forces, les progrès ou les défis de votre enfant dans les matières disciplinaires.

Un **résultat final** pour l'année, transmis avec le dernier bulletin, sera calculé en tenant compte des résultats des trois étapes :

- 20 % pour les résultats de la 1^{re} étape
- 20 % pour ceux de la 2^e étape
- 60 % pour ceux de la 3^e étape

Toutefois, en 4^e et 6^e année du primaire ainsi qu'en 2^e secondaire, les épreuves ministérielles seront également prises en compte dans le résultat final. Les épreuves uniques imposées dans le contexte de la sanction des études en 4^e et 5^e secondaire seront, quant à elles, considérées à l'intérieur du relevé des apprentissages émis par le Ministère.

UNE ÉVALUATION PORTANT SUR LES CONNAISSANCES

À l'enseignement primaire et secondaire, les résultats communiqués dans le bulletin portent sur l'ensemble des apprentissages prévus au programme de chacune des matières enseignées. Ceux-ci témoignent des connaissances que votre enfant a acquises et auxquelles il doit faire appel dans ses apprentissages.

RAPPEL

Pour obtenir son diplôme d'études secondaires, votre enfant doit réussir les cours obligatoires suivants :

- histoire et éducation à la citoyenneté, science, mathématique et arts, en 4^e secondaire;
- français langue d'enseignement, anglais langue seconde ainsi qu'éthique et culture religieuse ou éducation physique et à la santé, en 5^e secondaire.

Des éléments de contenu du nouveau bulletin sont disponibles sur le site Internet du Ministère à l'adresse suivante : www.mels.gouv.qc.ca/bulletinNational/ .



13

LA COMMUNICATION ÉCOLE - FAMILLE

Une saine collaboration entre l'école et la famille est essentielle pour soutenir la réussite scolaire des enfants. Ce partenariat repose sur une communication ouverte et respectueuse, une compréhension mutuelle des différences culturelles et un engagement actif des parents dans la vie scolaire.

Voici quelques façons de maintenir une bonne collaboration :

- Assister aux rencontres de parents. Les dates vous seront communiquées par l'enseignant de votre enfant.
- Signaler, le plus tôt possible, l'absence de votre enfant à la secrétaire de l'école ou via Mozaïk.
- S'annoncer au secrétariat avant de circuler sur le terrain et dans l'école.
- Écrire un message dans l'agenda ou utiliser Mozaïk pour rejoindre l'enseignant de votre enfant.
- S'abonner à la page Facebook de votre école et du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi pour être au courant de la vie scolaire.
- Consulter régulièrement le portail Mozaïk.



L'application *Mozaïk Parent* permet de suivre la vie scolaire de vos enfants. Vous pouvez y consulter les bulletins, les absences, les retards, et les messages de l'école, facilitant ainsi la communication et la gestion du suivi scolaire.



N'hésitez pas à communiquer avec la direction de l'école via le secrétariat si vous rencontrez une problématique. La secrétaire conviendra avec vous d'un moment de rencontre selon les disponibilités de la direction.

14

LA RÉCUPÉRATION

Principalement **au secondaire**, les périodes de récupération sont des séances supplémentaires organisées en dehors des heures de cours régulières (ex. période du diner). Elles permettent aux élèves de consolider leurs acquis, de recevoir de l'aide personnalisée sur des concepts qu'ils trouvent difficiles ou de rattraper des cours manqués. Ces périodes sont offertes par les enseignants et elles visent à améliorer la compréhension des élèves, tout en les préparant aux évaluations.

15

LES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Les activités parascolaires sont **gratuites**. Plusieurs activités sont proposées aux élèves. Celles-ci sont organisées en dehors des heures de cours et permettent aux élèves de développer diverses compétences.

Ces activités favorisent l'exploration de nouveaux intérêts et de nouvelles passions, tout en contribuant au développement du sentiment d'appartenance au milieu scolaire. Elles jouent un rôle essentiel dans l'enrichissement de l'expérience éducative des élèves, en complément de leur formation académique



16

LE SPORT ÉTUDIANT PHÉNIX

Àu Centre de services scolaire du Lac-Abitibi, le sport étudiant occupe une place importante, offrant aux élèves diverses occasions de pratiquer des disciplines variées, telles que le **badminton**, le **volleyball**, le **basketball**, le **cheerleading** et l'**athlétisme**. En plus de favoriser la santé physique, ces activités sportives encouragent le développement de l'esprit d'équipe, de la discipline et de la persévérance. Les élèves peuvent participer à des compétitions locales et régionales, renforçant ainsi leur sentiment de fierté et d'appartenance.



Des frais d'inscription s'appliquent.



Les activités sont offertes à partir du 3e cycle du primaire et pour tous les élèves du secondaire, peu importe l'école qu'ils fréquentent.



17

LE SERVICE DE FRANCISATION

Le service de francisation en milieu scolaire est conçu pour aider les élèves allophones à maîtriser le français, langue d'enseignement. Il offre un soutien personnalisé dans le but de développer les compétences linguistiques nécessaires pour réussir académiquement et s'intégrer pleinement dans la communauté scolaire.



Offert à tous les élèves dont la langue maternelle n'est pas le français.



La fréquence est déterminée selon le niveau d'aisance de l'élève en français oral, lecture et écrit.



Le soutien est offert en classe ou à l'extérieur de la classe selon les besoins de l'élève.



Crédits photos : Sabrina Bizier
Banque de photos MRC d'Abitibi-Ouest

18

LE PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Le Protecteur national de l'élève est responsable de l'application de la procédure de traitement des plaintes et des signalements dans le milieu scolaire québécois.

Pour connaître la procédure afin de formuler une plainte, cliquer [ici](#) ou scanner le code QR.



Pour toute information, veuillez communiquer avec Me Manon Fortier, secrétaire générale et responsable des communications.

Téléphone : 819 333-5411 option 1, poste 2237

Courriel : secretariatgeneral@cssla.gouv.qc.ca

19

LES COORDONNÉES



École Dagenais (001)

Pavillon de Palmarolle
Pavillon de Colombourg
Pavillon de Mancebourg
 141, rue Principale
 Palmarolle (Québec) JOZ 3C0
 Téléphone : **819 787-2326**
 Télécopieur : 819 787-2330
 dagenais@cssla.gouv.qc.ca

École Boréale (002)

Pavillon de Dupuy
Pavillon de Normétal
Pavillon de Clermont
 10, 6^e Avenue Est
 Dupuy (Québec) JOZ 1X0
 Téléphone : **819 783-2408**
 Télécopieur : 819 783-2409
 dupuy@cssla.gouv.qc.ca

Cité étudiante Polyno (003)¹

500, rue Principale
 La Sarre (Québec) J9Z 2A2
 Téléphone : **819 333-5411**
 Télécopieur : 819 333-6269
 polyno@cssla.gouv.qc.ca

École du Royal-Roussillon (004)

Pavillon Le Séjour
Pavillon Tremblay
 65, 2^e Rue Ouest
 Macamic (Québec) JOZ 2S0
 Téléphone : **819 782-4651**
 Télécopieur : 819 782-4652
 sejour@cssla.gouv.qc.ca

École de l'Envol (005)

Pavillon de l'Académie de l'Assomption
Pavillon Le Phénix-du-Savoir
 24, 5^e Avenue Est
 La Sarre (Québec) J9Z 1K8
 Téléphone : **819 333-5591**
 Télécopieur : 819 333-1138
 academie@cssla.gouv.qc.ca

École du Maillon (007)

Pavillon de Ste-Germaine-Boulé
Pavillon de Roquemaure
Pavillon de Duparquet
 197, chemin J.-Alfred-Roy
 Sainte-Germaine-Boulé (Québec) JOZ 1M0
 Téléphone : **819 787-6437**
 Télécopieur : 819 787-6037
 boule@cssla.gouv.qc.ca

École Bellefeuille (008)

Pavillon de Taschereau
Pavillon de Pouliaries
 190, avenue Privat
 Taschereau (Québec) JOZ 3N0
 Téléphone : **819 796-3321**
 Télécopieur : 819 796-3322
 bellefeuille@cssla.gouv.qc.ca

Centre de formation générale Le Retour (300)

50, 1^{re} Avenue Est
 La Sarre (Québec) J9Z 1C5
 Téléphone : **819 333-5536**
 Télécopieur : 819 333-3034
 cfglr@cssla.gouv.qc.ca

Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi (400)¹

500, rue Principale
 La Sarre (Québec) J9Z 2A2
 Téléphone : **819 333-2387**
 Télécopieur : 819 333-3603
 cfpla@cssla.gouv.qc.ca

Service aux entreprises et à la formation continue

500, rue Principale
 La Sarre (Québec) J9Z 2A2
 Téléphone : **819 333-2387**
 Télécopieur : 819 333-3603
 dube.yves@cssla.gouv.qc.ca

¹ Établissements autonomes faisant partie du même immeuble

ENSEMBLE.
 POUR LE SUCCÈS
 DE TOUS LES ÉLÈVES

CSS
Lac-Abitibi

Isabelle Godbout, directrice générale
 dglacabitibi@csdla.qc.ca
 500, rue Principale, La Sarre (Québec) J9Z 2A2
 Tél. : 819 333-5411 Téléc. : 819 333-3112
 www.csdla.qc.ca

**Centre
de services scolaire
du Lac-Abitibi**

Québec 